



## Cumul d'activité

-----  
Par Totofe

Bonjour,

Je souhaite savoir si un fonctionnaire peut cumuler des activités de conseils, de façon ponctuelle et ne s'opposant pas aux intérêts de l'administration ou de l'Etat, et quelles sont les démarches à effectuer pour informer son administration.

Merci, bien cordialement.